

JUDO CLERMONTOIS

Salle des Arts Martiaux « Louis Sanson »
18, rue Wenceslas Coutellier
60600 Clermont

SAISON
2018 2019



Tél. : 03.44.50.54.34

@ : judo.clermontois@laposte.net

Site : www.judoclermontois60.fr

Facebook : Judo Clermontois-Oise

COURS

LUNDI				17h30-18h30 Poussins	18h30-19h30 Benjamins Minimes 1	19h30-21h Minimes 2 Cadets Juniors Séniors			
	JIMMY CADOCE								
MARDI	9h-10h Taïso			17h15-18h Baby A	18h-19h Pré-Poussins A	19h-20h Taïso	20h-21h Taïso		
	FLORIAN MALITOURNE								
MERCREDI				17h-18h Benjamins Minimes 1	18h-19h PPG	19h-20h30 Minimes 2 Cadets Juniors Séniors			
	JIMMY CADOCE								
JEUDI				17h-19h Perfectionnement et PPG		19h15-21h15 Jujitsu			
	PATRICK NOLIN								
VENDREDI	9h-10h Taïso			16h45-17h30 Baby B	17h30-18h15 Éveil B	18h15-19h15 Pré-Poussins B	19h15-20h15 Taïso	20h15-21h15 Taïso	21h15-22h15 Judo Technique
	JIMMY CADOCE								
SAMEDI	09h-20h Arbitrage, Perfectionnement, PPG et Animations								

TARIFS

Nouvelles
Offres

LICENCE FFJDA OBLIGATOIRE (38€) + FRAIS D'INSCRIPTION (6€) = 44 €

+



COURS			PAIEMENT
JUDO	Baby (2015-2016) - Éveil (2013-2014)	"0h45"	3 x 45 € soit 135€
	Pré-Poussin (2011-2012)	"1h00"	3 x 56 € soit 168€
	Poussin (2009-2010) - Benjamin (2007-2008) - Minime 1 (2006)	"2h00"	3 x 70 € soit 210€
	Minime 2 (2005) - Cadet (2002-03-04) - Junior (1999-2000-01) - Senior (1998 et avant) + Accès Jujitsu (1) & Taïso (2)	"3h00" "11h00"	3 x 70 € soit 210€
Jujitsu (1) à partir de Minime)	"2h00"	3 x 56 € soit 168€	
+ Accès Taïso (2)	"8h00"	3 x 56 € soit 168€	
Taïso (Gym d'entretien - Renforcement Musculaire - (2) à partir de Cadet)	"6h00"	3 x 45 € soit 135€	

Achat d'un passeport FFJDA obligatoire à partir de la catégorie poussin à 8€ (valable 8 ans) - Recommandé à partir de Pré-poussin.
Équipement nécessaire (en vente au club) : 1 Judogi (Kimono) - 1 paire de claquettes (Trajet Vestiaires - Dojo) - 1 tenue de sport d'intérieur pour le Taïso.

PAIEMENTS

- LICENCE FFJDA OBLIGATOIRE + FRAIS D'INSCRIPTION** : 1 Chèque ou espèces
- COURS** :- Paiement en 3x : 3 chèques remis lors de l'inscription - Paiement en 1x : 1 chèque à l'ordre du Judo Clermontois ou Espèces.
Le Comité Directeur se tient à votre disposition pour toute sollicitation quant au paiement.

PAIEMENT POSSIBLE AVEC VOS COUPONS SPORT & CHEQUES VACANCES ANCV



- REDUCTIONS FAMILLES** 2^e adhérent -25%*, 3^e adhérent -35%*, 4^e adhérent et + Cours gratuits*
* Les 25% et 35% de réduction familiale sont des bases de calcul ; les montants de cotisations peuvent varier selon les besoins de calculs des tarifs annuels et des facilités de paiements.
Réductions Familiales valables uniquement pour une même adresse de résidence. 4^{ème} adhérent et + cours gratuits valables sur les plus petits tarifs souscrits.
- CERTIFICATS MEDICAUX**

Chaque adhérent devra nous fournir **OBLIGATOIREMENT, avant le 1^{er} cours, un certificat médical** édité après le 1^{er} Juillet 2018 attestant l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives choisies.

Pour les renouvellements : questionnaire médical obligatoire.

Attention! A partir de la catégorie pré-poussin(e)s chaque adhérent devra faire préciser par son médecin la mention suivante :

« Pas de contre indication à la pratique du judo / jujitsu en compétition ». Cette mention doit être expressément stipulée sur les passeports sportifs ou/et sur une ordonnance ; sans celle-ci pas de participation possible aux compétitions.



Judo Clermontois

Salle des Arts Martiaux Louis Sanson

18 Rue W. Coutellier - 60600 Clermont

Tél : 03.44.50.54.34

Mail : judo.clermontois@laposte.net

www.judoclermontois60.fr



Saison 2018 / 2019

Inscriptions

Samedi 25 Août de 10 à 12 heures

Lundi 27 Août de 17 à 19 heures

Mardi 28 Août de 17h à 19 heures

Mercredi 29 Août de 17h à 19 heures

Jeudi 30 Août de 17 à 19 heures

Vendredi 31 Août de 17 à 19 heures

Samedi 1^{er} Septembre de 10 à 12 heures

... Puis permanences aux heures de cours

Reprise des Cours

Lundi 3 Septembre à 17 heures